

Paix finale

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **43 (1905)**

Heft 7

PDF erstellt am: **20.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-202010>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CONTEUR VAUDOIS

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Pour les annonces, s'adresser exclusivement à
L'AGENCE DE PUBLICITÉ HAASENSTEIN & VOGLER
Grand-Gêne, 11, Lausanne.

Montreux, Ger^{ve}, Neuchâtel, Chaux-de-Fonds, Fribourg,
St-Imier, Delémont, Bienne, Bâle, Berne, Zurich, St-Gall,
Lucerne, Lugano, Coire, etc.

Rédaction et abonnements.

BUREAU DU « CONTEUR VAUDOIS, » LAUSANNE

SUISSE: Un an, fr. 4,50; six mois, fr. 2,50.

ÉTRANGER: Un an, fr. 7,20.

Les abonnements d'ent des 1^{er} janvier, 1^{er} avril, 1^{er} juillet et 1^{er} octobre.
S'adresser au Bureau du journal ou aux Bureaux des Postes.

PRIX DES ANNONCES

Canton: 15 cent. — Suisse: 20 cent.

Etranger: 25 cent. — Réclamés: 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Rédaction: rue Centrale, 6.

Administration: chez M. E. Monnet, rue
de la Louve, 1.

Les femmes d'Orbe.

Aujourd'hui 18 février a lieu, au Casino d'Orbe, la première représentation de *Sur la grand'place*, la pièce de MM. Jean Mézel et Charrey. Cette œuvre représente des scènes de temps de la Réforme. Ainsi qu'on peut s'en convaincre par la lecture des Chroniques du banderet Pierreleur, la vie à Orbe ne manquait pas de couleur à cette époque-là.

Nous extrayons ce qui suit de l'intéressante étude publiée par M. René Morax dans les *Anciennetés du Pays de Vaud*, de M. Alfred Millioud, année 1901. Les passages entre guillemets sont du Pierreleur.

...On se représente l'agitation causée dans la calme châtelainie d'Orbe par les enseignements nouveaux. Orbe était fière de ses sept églises; elle comptait plusieurs confréries religieuses; l'hôpital, alimenté par de nombreuses donations pieuses, prospérait dans les mains du clergé. Les enseignements révolutionnaires des prédicants mettaient en déroute toutes les traditions du passé. Cette rénovation allait au plus profond des institutions sociales. Aussi, en ce temps où les passions, même dans le Pays de Vaud, étaient violentes, la nouvelle doctrine déchâna à Orbe de véritables soulèvements populaires.

Orbe était encore sous le coup du scandale causé par l'interruption du grand Christophe Hollard, « suspect d'hérésie ». Il avait interpellé en plein office le père Juliani, que son zèle avait emporté à médire des prêtres luthériens. « Donc, sur ce, je vous laisse à penser le grand bruit et tumulte du peuple et des assistants. »

Les femmes, « toutes d'un même vouloir et courage », se jetèrent sur l'audacieux interrupteur, « le prièrent par la barbe, la luy arrachant et luy donnant des coups tant et plus; elles le dommèrent par le visage, tant d'ongle que autrement, en sorte que finalement si on les eust laissées faire, il ne fust jamais sorti de l'église, qui eust été grand profit pour le bien des bons catholiques ». Les dames d'Orbe, comme celles d'Aigle, étaient alors de fortes gaillardes, dont les prédicants connurent trop souvent les rudes arguments.

Le châtelain avait fait mettre en prison l'auteur du scandale. Mais le maître d'école, Marc Romain, et la mère de Christophe allèrent avertir le bailli bernois à Echallens, qui vint promptement à Orbe et tira de prison le « bon preud'homme » pour mettre « en son lieu le dit frère Michel Juliani ».

Le peuple attendit sur la place le maître d'école pour le jeter à la rivière: « En ces devis le maître d'eschole arriva, passant par devant le dit populaire, joyeux comme s'il eust gagné mille escus, espérant d'avoir fait un chef d'œuvre. Or, le populaire fort triste voyant le dit maître venant ainsi joyeusement, le commençèrent à montrer l'un à l'autre, disant: « Le voilà! » Et tous commencèrent à crier: « Ma-

gister, venez ici! » Luy voyant le tumulte du peuple eust peur et prist la fuite, et le peuple après le poursuivant jusqu'à l'église de la ville, dans laquelle le dit maître d'eschole prist son refuge. Mais les femmes qui estoient à l'église, à cause du *Salve Regina* qui se disoit là journallement à cinq heures après midi, accoururent à lui et le prièrent par les cheveux, le jetant par terre, en sorte que je qui voyois les affaires, me pensois qu'il ne sortiroit jamais qu'il ne fust mort. »

Pendant ce temps, les dames de la ville essayent d'attendrir le bailli pour qu'il relâchât le frère Juliani. « Et en son chemin va rencontrer les dames et bourgeoises de la ville, qui toutes l'attendoient au milieu de la rue, et toutes s'en vont jeter à genoux avec grandes larmes, demandant miséricorde pour le beau Père, le suppliant de vouloir le remettre en liberté. »

La ville tout entière avait pris fait et cause pour le prêtre, lorsque, le dimanche suivant, après vêpres, on vit monter en chaire un homme petit et roux, à l'allure intrépide, à la parole impétueuse et abondante. Ce prédicateur, amené par messieurs de Berne, c'était Farel, l'apôtre de la doctrine nouvelle. Un moment interdits par « son audace présomptueuse », les fidèles, indignés, se mirent à crier, à siffler, « l'appelant chien, mastin, hérétique, en sorte que l'on n'eust pas ouï Dieu tonner, et n'entendoyent aussi chose qu'il dit. » Si grande était la fureur populaire, que les femmes attendirent sous la conduite d'Elizabeth Reyff, la Fribourgeoise, le dit Farel au milieu de la rue « et le vont prendre par la robe et si doucement qu'elles le firent chanceler à terre ». Il fallut l'autorité d'un catholique, Pierre de Gléresse, pour tirer de leurs mains le réformateur.

Cours caniculaires. — C'était pendant les chaleurs de l'été dernier.

L'inspecteur des écoles arrive un après-midi à R... Il entre dans la classe et trouve maître, élèves, profondément endormis.

Il s'approche de l'instituteur, lui frappe doucement sur l'épaule: « Que faites-vous là, je vous prie? » demande-t-il.

— Des exercices de pensée, monsieur l'inspecteur.

Paix finale. — Un vieux monsieur se pavane dans un bal et, par ses prétentions surannées, attire l'attention de quelques dames.

— Hé! hé! il se défend bien, fait une de ses amies.

— Oui, riposte une autre dame, mais on ne l'attaque plus.

Monsieur le régent.

C'est un excellent homme que notre régent, encore qu'il conserve quelque pédanterie et lutte contre les progrès modernes que, parfois, il qualifie de dangereux. Mais il est sans morgue et n'a pas, en son âme de régent, la moi-

dre parcelle d'amertume. Il n'est plus jeune et aurait droit à sa retraite, mais sa mission pédagogique lui plaît; il sent que loin de son école, la nostalgie l'envahirait semblable à un heimvehd douloureux et, qui sait, mortel, peut-être. Et puis, il est encore robuste, droit et ferme. Il fend lui-même son bois pour l'école et pour lui. Il bêche son plantage, porte le fumier et se trémousse « qu'un diable ». Les gens du village disent: « c'est un rude corps ». Le ministre l'a en estime pour ses qualités morales et le capitaine de pompe (une grosse nuque) l'a en admiration pour ses qualités physiques. Or, comme ces deux personnages ont l'oreille des habitants, c'est dire que le village estime et admire, à la fois, le régent.

Par exemple, il n'aime ni les romanciers, ni les journalistes, ni les beaux-arts. Un peintre, à ses yeux, est encore une espèce de bohème, criblé de dettes, propre à rien, railleur, moqueur, buveur, fumeur, joueur, coureur de guilledou et d'abbayes... Un vilain sire, quoi. Et lorsque, tranquillement, je lui cite des artistes connus, des peintres, des écrivains, des rédacteurs du pays, qu'il connaît lui-même aussi et que, sans doute, il apprécie, mes paroles n'arrivent pas à le convaincre. Au contraire, il déclare que « ces messieurs sont des exceptions », et ajoute, non sans malice:

— Tu sais que l'exception confirme...

— la règle.

— C'est parfait.

D'où lui vient ce dédain pour les artistes? Je l'ignore, mais il les enveloppe dans le même linceul que les socialistes et il fait bon marché de tout. Cependant, au fond, au tréfond de lui-même, ce brave homme est plus socialiste, peut-être, que vous et moi. Il professe pour les « riches fainéants » un mépris qu'il ne cherche pas à dissimuler, et voue les avarés à toutes les géhennes. La charité, que les économistes considèrent comme inutile et parfois malfaisante, et qui consiste à nourrir les pauvres, ne l'encolère pas. Il sait que nombreux encore sont ceux qui veulent travailler et ne trouvent pas. Jamais un miséreux ne frappe en vain à sa porte, et il y a toujours dans le buffet un morceau de pain et une goutte de soupe pour qui les veut manger à la cuisine. Car monsieur Raidillon n'admet pas qu'on donne au passant son aumône comme on jette un os à un chien et il se permet, un jour, de tancer vertement un de ses anciens élèves, juge à cette époque et considérablement fortuné, parce que ce magistrat avait laissé un pauvre manger les restes du repas, assis sur la chausée, à la vue des gamins curieux et des femmes babillardes.

Comme notre syndic, M. le régent est, en politique, radical dévoué. Il lit la *Revue* et jamais la *Gazette*. « Qu'y trouverai-je? »

En revanche, toutes les fois que Blanchard, notre agent de police apporte un projet de loi ou pièce quelconque se rattachant à une votation prochaine, M. Raidillon l'étudie avec un soin particulier et, croyez que le oui ou le non qu'il glisse dans l'urne est singulièrement motivé. En ce cas-là, j'imagine que l'opinion de son